

Fort de son savoir-faire de plus de 100 ans, le **Pôle Funéraire Public propose des interventions à la carte** pour vous permettre de libérer le tabou autour de la mort, approfondir votre connaissance du funéraire et accompagner plus sereinement le défunt et ceux qui l'entourent.

**Entièrement gratuites**, elles sont adressées aussi bien aux **professionnels** (soignants, équipe dirigeante, personnel d'accueil...), qu'aux **familles et/ou résidents d'un établissement de soins** à l'occasion de réunions d'informations.



## MODALITÉS D'ORGANISATION

- Contenu de l'intervention ajusté en amont, selon vos objectifs et le public cible.
- Déplacement dans votre établissement.
- Nombre de participants limité : 8 à 10 personnes maximum.
- Durée : de 30 minutes à 2 heures, selon vos disponibilités et la thématique choisie.



Vous êtes intéressé(e)  
par l'une de ces thématiques ?

Contactez-nous !

 04 72 76 08 18

**PÔLE  
FUNÉRAIRE  
PUBLIC,**  
service public de  
pompes funèbres

- 9 agences
- 70 collaborateurs
- 17 communes actionnaires

En tant qu'**entreprise publique**, nous proposons une **alternative éthique, solidaire et humaniste** dans le secteur funéraire, pour garantir à tous un **service de qualité, empreint d'humanité** et au juste prix.

Pour en savoir plus :

<https://polefunerairepublic.com>



Pôle Funéraire Public  
Métropole de Lyon



**NOS INTERVENTIONS  
DANS LE DOMAINE  
DU FUNÉRAIRE**

## LES BONNES PRATIQUES EN CAS DE DÉCÈS

De la rédaction du certificat de décès jusqu'à l'arrivée de l'opérateur funéraire, **certaines précautions sont requises au moment du décès** afin de limiter la thanatomorphose. Que faire lorsque le décès survient ? Quels sont les premiers gestes à réaliser sur le corps ? Qui contacter en premier ?

## L'ORGANISATION DES FUNÉRAILLES

Au moment du décès d'un proche, les familles doivent rapidement **organiser les obsèques avec un conseiller funéraire**, dans le respect des choix du défunt. Quelles pompes funèbres choisir ? Comment se déroule l'entretien avec le conseiller ? Quelles sont les démarches administratives à effectuer ? Quel est le délai légal pour organiser une inhumation ou une crémation ?

## LES CONTRATS OBSÈQUES

Un contrat de prévoyance obsèques permet d'**anticiper le coût et les modalités d'organisation de ses funérailles** en spécifiant ses volontés essentielles. Quel type de contrat choisir ? Quel organisme faut-il privilégier ? Pour quel financement opter ? Comment changer de contrat avant son terme ?

## LES RITES ET RELIGIONS AUTOUR DU FUNÉRAIRE

Les rites funéraires visent à **accompagner le défunt après sa mort**. Quelle place occupe la mort dans chaque confession ? Comment est-elle ritualisée ? Quelles sont les précautions à prendre pour la préparation du défunt ? Où et comment se déroule la cérémonie culturelle ?

## LES SOINS DE CONSERVATION

Les soins de conservation permettent de **retarder les phénomènes d'altération du corps** pour le stabiliser jusqu'au jour des obsèques. En quoi consistent les soins de thanatopraxie ? Quel est le procédé utilisé ? Quels sont les formalités réglementaires nécessaires ?

## DÉCOUVERTE OU PERFECTIONNEMENT DE LA TOILETTE DU DÉFUNT

Les soins d'hygiène et de présentation contribuent à **préserver la dignité du défunt en lui donnant une apparence apaisée et naturelle**. Quelle est la différence entre une toilette mortuaire et une toilette funéraire ? Quel est le protocole de soins appliqué ? Par qui est-il réalisé ?

- Intervention sur 1 journée, dans nos locaux.
- 2 personnes maximum.

## LA RÉGLEMENTATION FUNÉRAIRE

**Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) définit les dispositions réglementaires applicables** en matière d'opérations funéraires. Comment et par qui est accordée l'habilitation funéraire ? Quelles sont les prestations assurées par le service extérieur des pompes funèbres ? Quels organismes délivrent les autorisations nécessaires ?

## L'ABSENCE DE FAMILLE ET/OU DE RESSOURCES

L'absence de famille et/ou le manque de ressources de la personne décédée implique des **procédures spécifiques**. Comment définir l'absence de famille et/ou le manque de ressources ? Quelles sont les démarches à réaliser par l'établissement de soins ? Qui prend en charge l'organisation et les frais d'obsèques ?

## LES MÉTIERS DU FUNÉRAIRE

Conseiller funéraire, porteur, agent de funérarium, maître de cérémonie, agent de crématorium, fossoyeur... **Les professions dans le secteur du funéraire sont variées**. Quelles sont les différentes formations possibles ? En quoi consistent leurs missions ? Quels sont les prérequis ?